



En hommage de l'auteur

Paul

Anoploures de la République Centrafricaine et du Congo (Brazzaville)

par R. PAULIAN et F.-X. PAJOT

Au cours de ces dernières années, la capture de nombreux Rongeurs à Brazzaville et à Bangui, plus quelques récoltes faites çà et là dans des localités diverses sur différents Mammifères, ont permis de constituer une importante collection d'Ectoparasites (1). Il nous a paru intéressant de faire l'inventaire des Anoploures de cette collection, l'étude de cet Ordre d'Insectes n'ayant jamais été encore entreprise, à notre connaissance, dans ces deux pays.

Nous avons reconnu au total quinze espèces. Deux d'entre elles, un *Hoplopleura* et un *Haematopinus*, sont nouvelles et seront décrites ci-dessous :

***Haematopinus jeannereti* n. sp.**

***Hoplopleura chippauxi* n. sp.**

Hoplopleura inexpectans Johnson, 1960.

Hoplopleura intermedia Kellogg et Ferris, 1915.

Hoplopleura oenomydis Ferris, 1921.

Hoplopleura pelomydis Ferris, 1921.

Hoplopleura rukenyae Ferris, 1921.

Lemurphthirus galagus Bedford, 1927.

Linognathus breviceps (Piaget, 1885).

Polyplax reclinata (Nitzsch, 1864).

Polyplax serrata (Burmeister, 1839).

Polyplax smallwoodae Johnson, 1960.

Polyplax spinulosa (Burmeister, 1839).

Proenderleinellus calvus (Waterston, 1917).

Scipio aulacodi (Neumann, 1911).

(1) Les récoltes étudiées sont dues surtout aux D^r CHIPPAUX et TAUFFLIEB et à M. F. PETER; elles s'inscrivent dans le cadre, plus vaste, des recherches parasitologiques et des arbor-virus en Afrique centrale. Les numéros de collecte sont ceux du D^r TAUFFLIEB.

Les identifications des Mammifères hôtes, Rongeurs et Insectivores sont dues à M. F. PETER.

Une partie des montages est due à la collaboration technique de M^{re} BRUNEL, agent technique du C.E.S. de Brazzaville, que nous remercions ici pour son aide.

Famille des HOPLOPLEURIDAE Ferris
Sous-famille des HOPLOPLEURINAE Ferris
Genre *Hoplopleura* Enderlein

Hoplopleura chippauxi n. sp. — Localité : RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, Bangui. Hôte : *Arvicanthis* sp. (MURIDAE). — Matériel : ♂ holotype, au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris ; 3 ♂ paratypes. — Longueur : 1,48 mm (holotype).

DESCRIPTION. — *Tête* : Derrière les antennes, la tête est moins large que longue et les bords latéraux céphaliques convergent vers l'arrière (fig. 1). Angles post-antennaires nettement marqués. Une bande de réticulation composée de deux rangées de cellules, le long du bord occipital de la tête.

Thorax : Plaque sternale (fig. 2, D). Thorax pourvu dorsalement, sur chaque moitié, de deux petites soies, l'une très proche du stigmate et l'autre au niveau de ce dernier, mais plus médiane. Ces deux soies sont toutes deux d'une longueur inférieure au diamètre du périthème. Pattes du type habituel.

Abdomen : Tergites des segments 3 à 7 pourvus d'une seule plaque tergale, tandis que les sternites correspondants sont pourvus de deux plaques sternales. Plaques tergaux et sternales sont peu visibles et très étroites dans le sens antéro-postérieur. La première plaque sternale du segment 3 porte deux groupes de deux très fortes soies. Une rangée de soies latérales est visible de chaque côté sur la partie ventrale de l'abdomen, dans l'espace compris entre les plaques sternales et les plaques paratergales.

Nombre de soies abdominales variable. Chez l'holotype, la première rangée transversale dorsale comprend quatre soies, la seconde, quatre ; la troisième, quatre ; la quatrième, treize, dont une bifide ; la cinquième, quatorze, dont une bifide ; la sixième, huit, et la dernière, sept. Chez un des paratypes, la distribution correspondante est la suivante : 4, 4, 6, 13, 14, 11, 10.



Fig. 1. — *Hoplopleura chippauxi* n. sp. — Holotype.

Plaques paratergales : 2, 3, 4, 5, avec deux expansions apicales, l'une dorsale et l'autre ventrale. Le bord de la plaque compris entre ces deux processus est peu échancré et porte deux soies. Celles-ci sont fortes sur les plaques paratergales 2 et 3. Une seule soie est importante sur les plaques paratergales 4, 5, 6, tandis que l'autre est très petite. Plaque 6 avec un seul processus apical du côté dorsal (fig. 2, B).

Genitalia (fig. 2, A) : Apex des paramères nettement tronqué.

La non-division des lobes apicaux des plaques paratergales ne nous permet pas de rattacher *H. chippauxi* au groupe *anormis*, tandis que le faible allongement de la plaque sternale thoracique et surtout l'absence d'une longue soie au niveau du stigmate mésothoracique ne permet pas de la rattacher au groupe *hesperomydis-affinis*.

Nous sommes heureux de dédier cette espèce au Dr. CHIPPAUX, Directeur de l'Institut Pasteur à Bangui.

Hoplopleura inexpectans Johnson. — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Brazzaville (DXLVIII, DLX, 1773), sur *Rattus (Praomys) tullbergi* (Thomas).

Cette espèce a été décrite au Kenya : Kikuyu, Muguga, sur une série d'exemplaires prélevés sur *Rattus (Praomys) taitae*. Elle a également été trouvée au Katanga (environs d'Elisabethville), au Congo, Kivu (Goma) et dans l'Ituri (Mt. Wago, près Blukwa) (BENOIT, 1961), sur *Rattus (Praomys) jacksoni*.

R. (Praomys) tullbergi constitue un nouvel hôte et Brazzaville un nouveau point de son aire de répartition.

En l'absence d'un dessin précis des genitalia femelles dans la description originale (JOHNSON, 1960), nous en donnons ici un dessin plus détaillé (fig. 3, B).

Hoplopleura intermedia Kellogg et Ferris. — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Bangui (298, 398, 399, 400, 504), sur *Mastomys* sp. — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Brazzaville (DXL IV, DL II), sur *Rattus (Mastomys) coucha* Smith (pour certains auteurs, *R. (M.) coucha* = *M. natalensis* Smith).

Cette espèce, signalée en de nombreux points d'Afrique : Union Sud-Africaine (Zululand, Transvaal, Province du Cap), Congo (Léopoldville) (Bas-Congo, Kivu, Katanga), Tanganyika, Kenya, Ouganda, Rhodésie du Sud, Bechuanaland, est nouvelle pour le Congo (Brazzaville) et la République Centrafricaine.

Hoplopleura oenomydis Ferris. — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Bangui (493), sur *Oenomys hypoxanthus* Pucheran. — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Ganga Lingolo, sur *O. hypoxanthus*.

Cette espèce, signalée en Afrique au Kenya, au Ruanda et au Congo (Léopoldville), est nouvelle pour le Congo (Brazzaville) et la République Centrafricaine.

Hoplopleura pelomydis Ferris, 1921. — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Bangui (407, 492, 499), sur *Lemniscomys striatus* (Linné) et (251) sur *Lemniscomys* sp. — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Brazzaville (DXX VIII, DXXX II, DXL II, DXL V, DL III, DL V, DL VIII, 1750, 1762, 1766, 1777, 1791, 1793, 1801, 1834), sur *L. striatus* ; Pointe-Noire (1677, 1687, 1694, 1703, 1712, 1732), sur *Pelomys campanae* (Huet).

La série type de cette espèce se composait de spécimens recueillis sur *Pelomys fallax* à Summit Segala (Kenya) et sur *Lemniscomys* à Wambugu (Kenya) et près

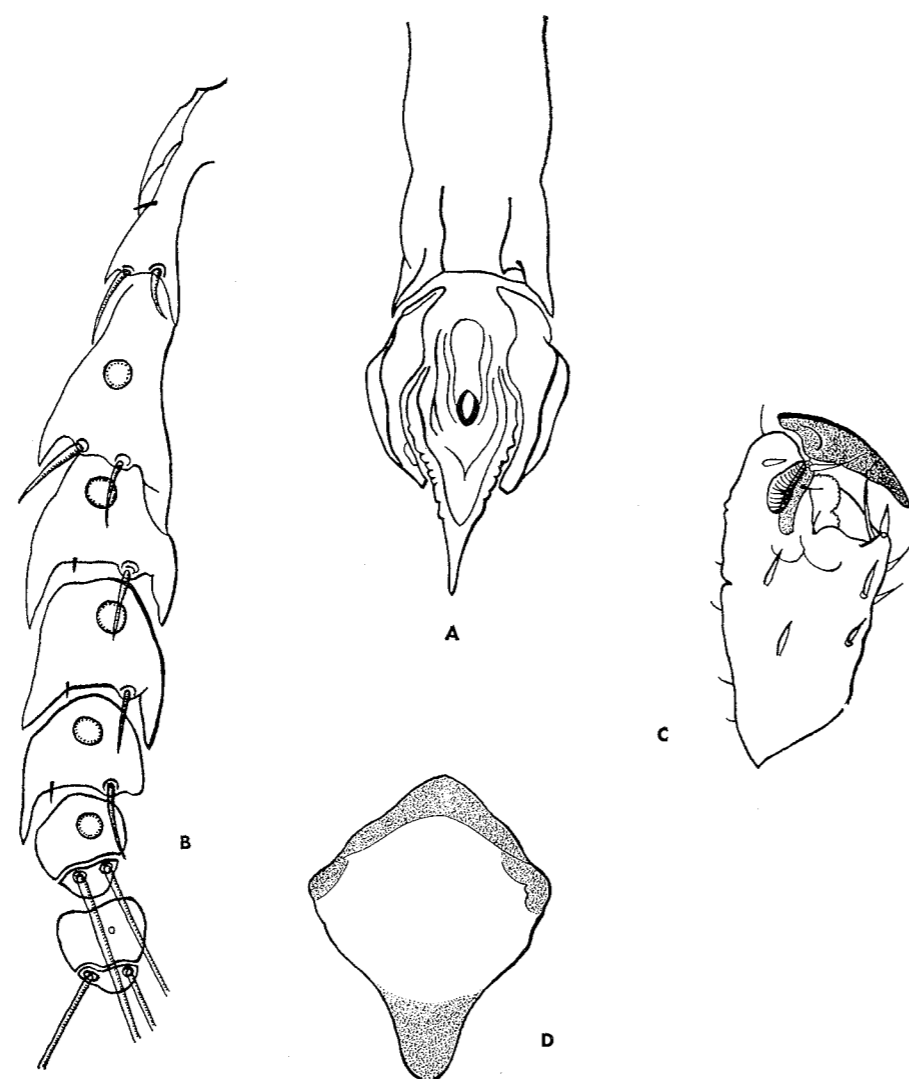


Fig. 2. *Hoplopleura chippauxi* n. sp. — A genitalia ♂. — B. Plaques paratergales (paratype). — C. Détails du tibiotarse d'une patte mésothoracique. — D. Plaque sternale thoracique.

de la rivière Ya (Cameroun occidental). Ensuite, *H. pelomydis* a été signalé au Tanganyika, au Kenya, en Ouganda et au Congo (Léopoldville) sur *P. fallax*.

P. campanae représente donc un nouvel hôte pour *H. pelomydis*. L'existence au Congo de cette espèce sur *L. striatus* et *P. campanae* confirme bien le fait que cette espèce se trouve sur deux hôtes de genre différent, à moins que nous ne soyons en présence de deux espèces voisines d'Anoploures, pratiquement indifférenciables morphologiquement.

Hoplopleura rukenyae Ferris. — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Bangui (130), sur *Mus* sp. du sous-genre *Leggada* Gray.

Cette espèce a été connue pendant longtemps par le seul holotype (♀), provenant d'un *Mus (Leggada) triton* capturé au Kenya : Mont Rukenya. Elle a ensuite été signalée récemment (BENOIT, 1961, 1962), au Katanga et en Ituri, au Congo (Léopoldville). Bangui représente donc un nouveau point de l'aire de répartition de cet *Hoplopleura* et cette capture est un nouvel exemple de liaison probable entre cet Anoploure et diverses espèces du sous-genre (ou genre selon certains auteurs) *Leggada*.

Sous-famille des POLYPLACINAE Ferris

Genre *Polyplax* Enderlein

Polyplax reclinata (Nitsch). — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Bangui, sur *Crocidura* sp. — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Pointe-Noire (Pointe Indienne, 2174) sur *Crocidura* sp.

Cette espèce, « qui semble pouvoir vivre sur n'importe quel Insectivore aux latitudes les plus fantaisistes » (BENOIT, 1959), est nouvelle pour le Congo et la République Centrafricaine.

Polyplax serrata (Burmeister). — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Bangui (8), sur *Rattus (Praomys) tullbergi* (Thomas).

Les quatre exemplaires que nous possédons (2 ♂ et 2 ♀) sont tout à fait, morphologiquement, semblables à *P. serrata*.

Cette espèce, très proche de *P. spinulosa*, s'en distingue aisément par les caractères suivants : plaque thoracique avec un allongement à son extrémité postérieure de forme arrondie. Les bords antérieur et latéraux de cette plaque sont convexes. Plaques paratergales III-VI avec les angles postérieurs légèrement prolongés en pointes aiguës. Les soies apicales de ces plaques paratergales sont courtes, exceptée la soie apicale ventrale de la plaque IV qui est aussi longue, ou plus longue, que la plaque sur laquelle elle est insérée. Les genitalia ♂ ont des paramères très courts, non contigus, et le pseudo-pénis est plus long que les paramères.

P. serrata a été décrit sur *Mus musculus* en Europe. C'est un parasite typique des espèces du genre *Apodemus*, mais il est maintenant adapté aux *Mus musculus* de la région paléarctique (Europe et Asie de l'Ouest). En dehors de l'Europe et de l'Asie, *P. serrata* a seulement été signalé de façon certaine sur des souris blanches de laboratoire. Aussi, si nous signalons la découverte de cette espèce sur *R. (P.) tullbergi*, nous tenons à noter qu'elle provient de l'Institut Pasteur de Bangui et qu'il s'agit peut-être d'une contamination avec des souris de laboratoire ou d'une erreur d'étiquetage.

Polyplax smallwoodae Johnson. — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Pointe-Noire (1695, 1719, 1745), sur *Lophuromys sikapusi* (Temminck).

Cette espèce, récoltée en Angola et en Ouganda, est nouvelle pour le Congo. Nous en donnons un dessin des genitalia ♀ (fig. 3, C), car nos exemplaires montrent quelques différences (nombre et disposition des soies) avec ceux de la description originale.

De même, nous donnons un dessin des genitalia ♂ (fig. 3, A) de nos exemplaires qui précise celui donné dans la description originale.

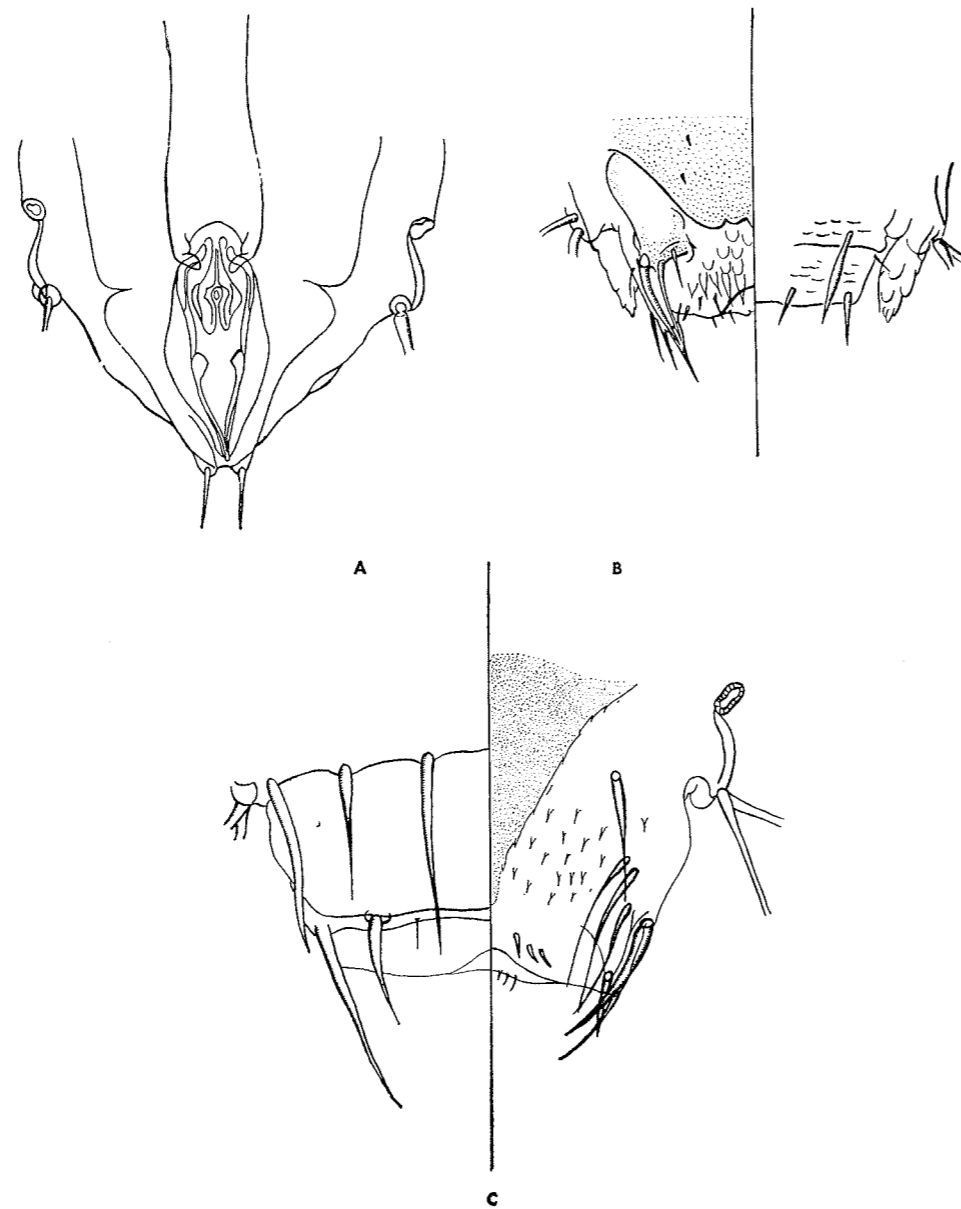


Fig. 3, A. *Polyplax smallwoodae* Johnson, genitalia ♂. — B. *Hoptopleura inexpectans* Johnson, genitalia ♀. — C. *Polyplax smallwoodae* Johnson, genitalia ♀.

Polyplax spinulosa (Burmeister). — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Bangui (170, 171, 211, 212, 213, 214, 226, 247, 248, 300, 301, 306, 394, 405, 406, 427), sur *Rattus rattus* Linné, (197, 198, 204, 205, 254, 255, 256) sur *Rattus* sp., et (12, 18, 26) sur Muriné. — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Brazzaville (DXL I, 1757, 1835, 1972) sur *R. rattus frugivorus* (Rafinesque).

Nous avons également trouvé cette espèce, nouvelle pour ces deux pays, sur *Arvicanthis* sp., *Lemniscomys striatus* et *Mastomys* sp. (Bangui). Nous pensons là qu'il s'agit de contaminations accidentelles, cette espèce étant très abondante sur les *R. rattus* de Bangui.

Genre *Proenderleinellus* Ewing

Proenderleinellus calvus (Waterson). — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Makana (près de Brazzaville) (171-4), sur *Cricetomys gambianus* Waterhouse.

Cette espèce, tout d'abord signalée sur *C. gambianus* à Accra et sur *Cricetomys* sp. à Zanzibar, a ensuite été trouvée au Kenya, au Tanganyika et au Transvaal sur *C. gambianus*, au Kenya sur un *Cricetomys* du groupe *emini* et au Congo (Léopoldville) (Katanga), sur *C. ansorgei viator*. Il n'est donc pas étonnant de trouver au Congo ce parasite qui, selon BENOIT (1961), « semble suivre le genre *Cricetomys* à travers toute l'Afrique inter-tropicale, sans distinction entre les espèces de ce genre ».

Nous avons observé, cependant, une différence, constante chez tous nos exemplaires, avec la figure que donne FERRIS (1951) de cette espèce. Chez cette dernière, les soies abdominales ventrales latérales, dans chacune des deux rangées, sont disposées comme suit :

Segments 3, 4, 5, 6, 7 : une paire de soies.

Segment 8 : une longue soie plus médiane que celles du segment précédent.

Nos exemplaires montrent, par contre :

Segment 3 : une soie.

Segments 4, 5, 6 : une paire de soies.

Segment 7 : trois soies, dont l'une nettement antérieure aux deux autres.

Segment 8 : une longue soie, plus une paire de soies, toutes plus médianes que les trois soies latérales du segment précédent.

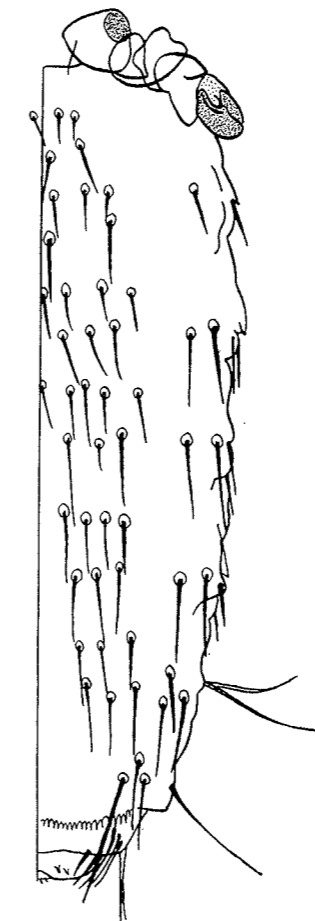
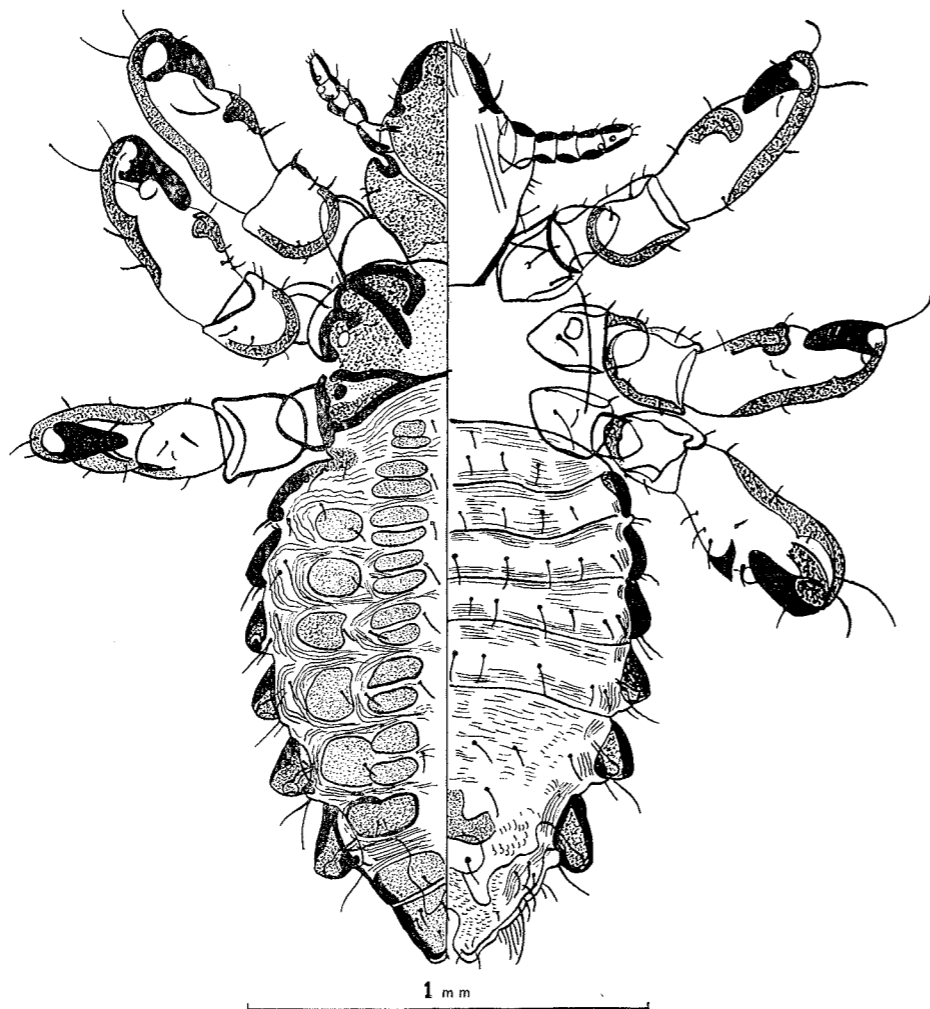


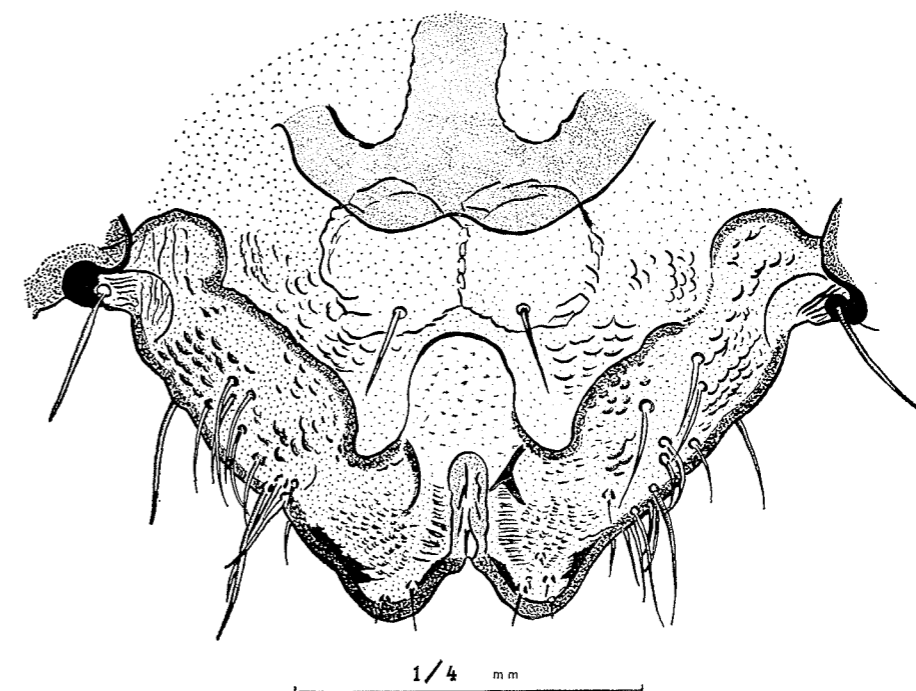
Fig. 4, *Proenderleinellus calvus* (Waterson), moitié gauche de la face ventrale de l'abdomen montrant la disposition des soies latérales.

La figure 4 représente la moitié gauche de la face ventrale de l'abdomen, afin de montrer la disposition de ces soies latérales.

Fig. 5, *Haematopinus jeannereti* n. sp. — Holotype.Genre *Lemurphthirus* Bedford

Lemurphthirus galagus Bedford. — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Ganga Linoglo, sur *Galago demidovii*.

Cette espèce, signalée par HOPKINS sur *G. demidovii*, mais sans nom de localité (in FERRIS, 1931), que l'un de nous a vu du Natal, existe au Congo. L'examen des exemplaires capturés ici ne nous a montré aucune différence avec la représentation qu'en donne FERRIS.

Fig. 6, *Haematopinus jeannereti* n. sp. — Sclérisation médiane en forme d'ancre.Sous-famille des HYBOPHTHIRINAE Ferris
Genre *Scipio*

Scipio aulacodi (Neumann). — RÉPUBLIQUE DU CONGO : Brazzaville (1977) sur *Thrionomys* sp.

Cette espèce, signalée au Dahomey, en Union Sud-Africaine (Natal et Transvaal), en Rhodésie et en Angola, sur *T. swinderianus*, en Union Sud-Africaine (Zululand) sur *Thrionomys* sp., au Kenya sur *T. gregorianus* et au Congo-Léopoldville (Kivu) sur *Chaeromys harrisoni* (OCTODONTIDAE), est nouvelle pour le Congo.

Famille des LINOGNATHIDAE Webb
Genre *Linognathus* Enderlein

Linognathus breviceps (Piaget, 1885). — RÉPUBLIQUE DU CONGO : village de Meya, sous-préfecture de Kindamba, sur le Céphalophe de Maxwell, *Phylantomba maxwelli* (Hamilton-Smith).

Chez les cinq exemplaires ♀ que nous possédons, les caractères de la tête (relativement courte et large, profondément incluse dans le thorax, avec un front bien arrondi) et ceux des genitalia (plaque génitale allongée et étroite, avec seulement un élargissement très faible juste en dessous du milieu de la plaque ; gonopodes allongés portant de longues soies à l'apex et le long du bord mésal)



Fig. 7, *Haematopinus jeannereti* n. sp. — A. Détail du tibio-tarse de la patte mésothoracique droite. — B. Spermathèque. — C. Ornementation de la cuticule. — D. Stigmate abdominal.

correspondent tout à fait à la description et aux dessins de FERRIS (1932) et permettent donc de les rattacher avec certitude à cette espèce, voisine de *L. limnotragi* Cummings, 1913, et de *L. angulatus* (Piaget, 1885). Cette espèce est nouvelle pour le Congo.

Famille des HAEMATOPINIDAE Enderlein

Genre *Haematopinus* Leach

***Haematopinus jeannereti* n. sp.** — RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Soulemaka (entre Ouanda Djallé et le col de Quijoux dans le Nord-Est de la République) (2 531), sur *Taurotragus derbianus* (Gray) (J.-P. Jeanneret). Holotype déposé au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

Un seul spécimen, remarquable, a été capturé sur un Eland de Derby. Il s'agit d'une nymphe capturée au moment même de la mue la transformant en imago ♀. Il s'agit donc en réalité d'un exemplaire double, c'est-à-dire une nymphe montrant à l'intérieur les parties du corps et les organes de la femelle adulte.

La description suivante correspond à la nymphe. — Longueur : 2,30 mm.

Tête : longueur égale une fois et demie à la plus grande largeur. Angles post-antennaires nettement marqués et à apex tourné vers l'avant. Suture clypéo-frontale très apparente. Région occipitale resserrée en un « cou » distinct (fig. 5). Une des antennes est petite, anormale, sans doute par suite de régénération.

Thorax : très pigmenté et considérablement plus court que la tête. Pas de plaque sternale. Celle de l'adulte est invisible. Les trois paires de pattes de taille sensiblement égales (fig. 5). La figure 7, A, représente de façon plus détaillée le tibio-tarse de la patte mésothoracique droite.

Abdomen oviforme. Plaques paratergales très sclérifiées, en tubercules coniques dont l'angle externe est nettement saillant. Face dorsale de l'abdomen, à cuticule peu colorée, avec une double rangée de plaques médianes sclérifiées au nombre de deux par segment dans chaque file. Les deux dernières plaques sont fusionnées. A chacune de ces rangées médianes est associée latéralement une rangée de plaques sclérifiées sub-marginales, au nombre d'une par segment. Elles sont absentes sur les deux premiers segments. L'avant-dernière est en contact étroit avec les deux plaques médianes, tandis que la dernière est totalement fusionnée avec les plaques médianes correspondantes. Entre toutes ces plaques tergales, la cuticule est fortement striée. Plaques sternales absentes. Soies disposées comme dans la fig. 5.

Adulte. Genitalia : il s'agit d'une femelle. La paroi du vagin présente une sclérification médiane, caractéristique, en forme d'ancre (fig. 6). Spermathèque ? visible (fig. 7, B), ce qui est inhabituel chez les *Haematopinidae* (femelles apparemment sans spermathèque).

H. brevipes Fiedler et Stampa, 1956, *H. jeannereti* n. sp. et *H. taurotragi* Cummings, 1914, sont des espèces parasitant toutes les trois le genre *Taurotragus* Wagner. Proches l'une de l'autre, elles se séparent cependant immédiatement par la forme de la sclérification médiane de la paroi du vagin.

H. brevipes : sclérification médiane en carré ;

H. jeannereti : sclérification médiane en forme d'ancre ;

H. taurotragi : sclérification médiane à peu près en forme de W.

Nous pensons que *H. jeannereti* peut être classé dans le groupe « *tuberculatus* » de LUCAS (1851), comme l'est déjà *H. taurotragi*.

Cette espèce est dédiée à M. JEANNERET, Technicien de l'O.R.S.T.O.M., qui l'a récoltée.

Nous avons cru pouvoir la décrire malgré son état, à la fois à cause de la forme caractéristique de la plaque génitale et de sa provenance géographique.

RÉSUMÉ. — L'étude d'une collection d'Ectoparasites récoltés en République Centrafricaine et au Congo (Brazzaville) a permis de recenser, pour l'ensemble de ces deux pays, quinze espèces d'Anoploures. Deux d'entre elles sont nouvelles et décrites dans ce travail.

SUMMARY. — The study of a collection of Ectoparasites from Mammals in the Central African and in the Congo (Brazzaville) Republics, lists 15 species of Anoplura. Two of these species are new and described.

BIBLIOGRAPHIE

- BENOIT (P.L.G.), 1959. — *Anoplura* du Congo belge et du Ruanda Urundi (*Rev. Zool. Bot. afr.*, 59 (3-4), pp. 263-267).
- 1961 a. — Anoploures du Centre africain (*Rev. Zool. Bot. afr.*, 63 (3-4), pp. 231-241).
- 1961 b. — Anoploures des rongeurs du Katanga (*Rev. Zool. Bot. afr.*, 64 (1-2), pp. 185-188).
- CUMMINGS (B.F.), 1914. — Descriptions of five new species of *Anoplura* and *Mallophaga* (*Bull. ent. Res.*, 5, pp. 155-177).
- FERRIS (G.F.), 1921. — *Hoplopleura sukenyae* sp. nov. (*Contributions Towards a Monograph of the Sucking Lice*, 2, p. 86).
- 1923. — *Polyplax serrata* (Burmeister) (*Contribution Toward a Monograph of the Sucking Lice*, 4, p. 191).
- 1932 a. — *Linognathus breviceps* (Piaget) (*Contributions Toward a Monograph of the Sucking Lice*, 5, p. 107).
- 1932 b. — *Linognathus angulatus* (Piaget) (*Contributions Toward a Monograph of the Sucking Lice*, 5, p. 380).
- 1951. — The Sucking Lice (*Mem. of the Pacific Coast Ent. Soc.* 1, 320 p).
- FIEDLER (O.G.M.) et STAMPA (S.), 1956. — New species of sucking lice from South African game (*Onderstepoort J.*, 27, pp. 55-65).
- 1958. — Studies on sucking lice (*Anoplura*) of African mammals, II. New species of genera *Linognathus*, *Haematopinus* and *Ratemia* (*Journ. of the Egypt. Publ. Health Associat.*, 33, pp. 173-186).
- JOHNSON (P.T.), 1960. — The *Anoplura* of African Rodents and Insectivores (*U.S. Departm. of Agric., Techn. Bull.*, n° 1211, 116 p.).
- LUCAS (H.), 1852. — *Haematopinus tuberculatus* (Burmeister) (*Ann. Soc. ent. France*, (2) 10, p. 529).
- PIAGET (E.), 1885 a. — *Haematopinus breviceps* n. sp. (Les Pédiculines, suppl., p. 142).
- 1885 b. — *Haematopinus angulatus* n. sp. (Les Pédiculines, suppl., p. 144.)

(Centre O.R.S.T.O.M. de Brazzaville).